

Association internationale des pompiers

Réponses

1. Reprise économique et croissance

Compte tenu du climat d'austérité budgétaire actuel au sein du gouvernement fédéral et dans le monde, quelles mesures fédérales particulières estimez-vous nécessaires pour assurer la reprise économique et une plus forte croissance économique au Canada?

Les investissements dans les infrastructures publiques, frontalières et collectives contribuent à forger une économie stable. Il faut doser ces investissements avec un mode de gestion des urgences solide permettant de s'adapter à l'évolution des menaces. En 2007, le gouvernement fédéral a admis l'importance d'intégrer des moyens d'intervention appropriés par rapport aux matières dangereuses dans le cadre du système de gestion des urgences canadien, en s'associant avec l'Association internationale des pompiers (AIP) pour financer son initiative de formation portant sur les matières dangereuses et les produits chimiques, biologiques, radiologiques, nucléaires ou explosifs (CBRNE). Ce programme sert à former les intervenants en première ligne, soit les pompiers professionnels et volontaires, les policiers, les militaires et le personnel paramédical des localités urbaines, rurales et nordiques du Canada, en ce qui concerne les réactions voulues en cas de menace ou de catastrophe impliquant des matières dangereuses ou des produits CBRNE. Les autorités responsables de protection civile doivent examiner les risques accrus associés à la modernisation des infrastructures et les conséquences pour la sécurité publique. On peut réduire les dommages coûteux résultant d'urgences à cause de matières dangereuses ou CBRNE en dispensant une formation rigoureuse aux secouristes locaux et en veillant à ce que les organes d'intervention locaux disposent des moyens les plus modernes et des capacités requises. Jusqu'à maintenant, le programme de l'AIP a permis de former plus de 1 570 secouristes, ce qui a contribué à améliorer la sécurité publique et celle des premiers intervenants de même que l'interopérabilité entre les agences dans les localités. La sécurité publique ne doit faire l'objet d'aucun compromis en cette période où certaines municipalités pâtissent directement de la faiblesse de l'économie, d'autant plus que notre économie de plus en plus axée sur les ressources oblige à investir massivement dans les infrastructures dont elle dépend, et qui doivent être protégées. Ce programme pour les municipalités est gratuit, si bien que toutes les localités grandes et petites peuvent en bénéficier. Or, la contribution du gouvernement fédéral qui atteint jusqu'à 500 000 \$ annuellement sur un horizon de cinq ans, arrive à expiration en mars 2013. Ce programme efficace compte tenu des coûts complète les autres initiatives fédérales en matière de sécurité publique, et on peut l'adapter suivant les changements dans les infrastructures. Dans cette optique, nous prions le Comité des finances de recommander au gouvernement fédéral de reconduire le financement de ce programme pour une deuxième phase quinquennale au-delà de 2012-2013.

2. Création d'emplois

Les entreprises canadiennes étant aux prises avec les pressions qu'exercent sur elles des facteurs comme l'incertitude relative à la reprise économique aux États-Unis, à la crise de la dette souveraine en Europe et à la concurrence livrée par un certain nombre de pays développés et en développement, quelles mesures particulières devraient, selon vous, être prises pour promouvoir la création d'emplois au Canada, notamment celle qui est attribuable à l'accroissement du commerce intérieur et international?

Tandis que le Canada s'efforce d'accroître sa compétitivité sur les marchés mondiaux et ici même, il faut s'assurer que la croissance industrielle permet de financer les mesures de sécurité publique. Le commerce intérieur et international repose en partie sur une économie basée sur les ressources. Le gouvernement fédéral a continué à investir dans le secteur des ressources naturelles comme le pétrole et le bois d'œuvre, d'où un taux d'emploi plus élevé. Mais l'AIP lui rappelle que la croissance dans ces secteurs doit aider à préserver les services de sécurité publique appropriés. L'an dernier, l'industrie forestière a été affectée par deux explosions aux conséquences fatales dans des scieries de la Colombie-Britannique, et qui ont fait perdre des centaines d'emplois. Vu les nombreuses usines établies dans les localités rurales, il importe de coordonner minutieusement les interventions d'urgence. Une bonne formation et un personnel compétent s'avèrent essentiels, car un retard de quelques minutes à peine lors de l'intervention peut se traduire par des victimes et la destruction de biens ou d'installations soient. Il faut donner aux citoyens locaux de l'ensemble du Canada l'assurance qu'ils peuvent compter sur des secouristes bien formés par rapport aux interventions en cas d'incident impliquant des matières dangereuses ou CBRNE, non seulement pour sauver des vies, mais aussi pour diminuer les dommages causés aux propriétés et aux entreprises. Cela renforce la capacité de résilience et aide les travailleurs et les localités touchés à se remettre sur pied le plus vite possible. Le fait d'inculquer aux secouristes des compétences supplémentaires, par exemple sur la façon d'intervenir de manière sécuritaire et efficace lors de tels incidents, leur donne un rôle plus utile et procure aux localités où ils travaillent une protection économique additionnelle en les rendant plus aptes à réduire les séquelles immédiates et à long terme des divers types de catastrophes. De plus, cette formation indispensable qui est offerte gratuitement aux municipalités leur enlève un fardeau financier qui leur permet ainsi d'envisager l'embauche de secouristes supplémentaires pour maintenir les effectifs au niveau requis.

3. Changement démographique

Quelles mesures spécifiques le gouvernement fédéral devrait-il prendre, selon vous, pour aider le pays à faire face aux conséquences du vieillissement de la population canadienne et des pénuries de main-d'œuvre?

Le vieillissement de la population pose des complications importantes aux plans économique et social en ce qui concerne les ressources nécessaires aux interventions d'urgence. Il faudra ainsi modifier des aspects comme les infrastructures dans les domaines de la santé et des transports pour tenir compte de cette évolution. Au Canada, les pompiers sont les premiers intervenants dans toute situation d'urgence, et représentent un volet crucial des infrastructures. Par conséquent, les services de pompiers et les autres agences de secours doivent eux aussi s'adapter à ce changement démographique. Ainsi, ils doivent se doter de meilleurs moyens d'intervention adaptés aux transformations touchant les ensembles d'infrastructures modernisés. Le programme de formation de l'AIP évoqué ci-dessus aidera grandement tous les services de secours à réduire l'incidence des éventuelles urgences dues à ces transformations. Le manque de main-d'œuvre affectera également les corps de pompiers. Un réseau régional de pompiers regroupe diverses unités d'intervention, notamment une unité de recherche et de sauvetage en milieu urbain à l'aide d'équipement lourd (RSMUEL), une escouade de secours avec des cordes et en cas d'incident nautique, et une brigade d'intervention en cas de catastrophe impliquant des matières dangereuses/CBRNE. Ces équipes se composent surtout d'intervenants d'un certain âge, dont

beaucoup ont plusieurs décennies d'expérience. Au fil des années, l'attrition naturelle fait perdre des membres très expérimentés. En prolongeant son aide financière au programme de formation de l'AIP, le gouvernement fédéral aiderait à réduire les lacunes dans les interventions d'urgence ciblées, et à conserver le personnel nécessaire possédant le niveau de formation requis. La poursuite du financement fédéral en l'occurrence permettrait de fournir la formation spécialisée nécessaire pour :

- continuer à former des secouristes suffisamment compétents pour intervenir en cas d'émission de matières dangereuses ou CBRNE;
- augmenter le degré de protection offert à tous les secouristes grâce à une meilleure interopérabilité;
- augmenter le degré de protection offert à l'ensemble des Canadiens;
- mieux protéger les infrastructures qui sous-tendent directement les emplois et l'économie;
- préserver ou améliorer les capacités d'intervention dans les localités où prédominent les personnes âgées comme Elliot Lake en Ontario, où un édifice s'est récemment effondré, avec des conséquences fatales. Les localités avec une population plutôt âgée sont davantage menacées quand on réduit les fonds consacrés aux interventions d'urgence.

4. Productivité

Compte tenu des difficultés que connaît le marché de l'emploi du fait, notamment, du vieillissement de la population et des efforts toujours consacrés aux mesures visant à accroître la compétitivité du pays, quelles initiatives fédérales particulières sont-elles nécessaires pour le renforcement de la productivité au Canada?

Les problèmes de main-d'œuvre exigent des investissements ciblés visant à accroître la productivité au Canada. Les pompiers font face à un problème particulier, puisque dans leur cas, la productivité est primordiale pour sauver des vies et les biens de tous les Canadiens et pour protéger les infrastructures nationales. L'adaptation au vieillissement de la population et la modernisation des infrastructures peuvent poser des problèmes de productivité en matière de sécurité publique. Pour garantir une sécurité publique optimale, il faut accorder aux pompiers canadiens une formation excellente et à jour concernant diverses techniques d'intervention d'urgence, entre autres celles visant à remédier aux rejets de matières dangereuses ou CBRNE. Dans un contexte où plusieurs pays du globe peinent pour retrouver la stabilité économique, le Canada quant à lui a la chance de bénéficier d'une économie stable. Toutefois, beaucoup de régions demeurent vulnérables à cause des compressions budgétaires. Cela freine par ricochet les investissements innovateurs et nuit à la productivité, d'où un affaiblissement des normes de sécurité publique et au bout du compte des coûts plus élevés. Chaque Canadien devrait pouvoir compter sur des organes de sécurité publique efficaces. Les contraintes budgétaires sont secondaires quand il s'agit de doter une collectivité des moyens indispensables pour protéger ses citoyens et ses infrastructures. Des investissements innovateurs dans la formation et l'éducation peuvent améliorer la productivité. Le prolongement pour encore cinq ans du financement accordé au programme de formation de l'AIP permettrait d'initier beaucoup d'autres secouristes à des techniques d'intervention en cas d'incident avec des matières dangereuses ou CBRNE, sans que cela coûte un sou aux municipalités. Ainsi, toutes les localités, qu'elles soient rurales, urbaines ou nordiques, pourront compter sur des secouristes bien formés faisant en sorte que leurs habitants bénéficient d'une sécurité publique optimale et que leurs infrastructures soient protégées en cas d'incident du genre.

5. Autres défis

On sait que des particuliers, des entreprises et des communautés éprouvent des difficultés actuellement au Canada. Quels sont, selon vous, ceux qui éprouvent le plus de difficultés, quelles sont ces difficultés et quelles mesures fédérales sont-elles nécessaires pour remédier à ces difficultés?

Les pompiers canadiens appréhendent un certain recul des localités si elles n'ont pas les ressources nécessaires pour bien protéger la sécurité publique. Du point de vue de l'économie nationale, des moyens appropriés d'intervention en cas d'incident impliquant des matières dangereuses ou CBRNE

aideraient à limiter les dégâts des catastrophes de grande envergure aux conséquences néfastes pour la santé et la sécurité publique, les infrastructures et les ressources naturelles. Une formation rigoureuse au niveau le plus avancé possible permet de minimiser les dommages coûteux et les interruptions d'activités économiques. Les petites localités en particulier peuvent avoir des problèmes budgétaires quant à la sécurité publique; un des principaux avantages du programme de formation de l'AIP est sa gratuité grâce aux fonds accordés par le gouvernement fédéral, ce qui le rend accessible à toutes les municipalités. D'après plusieurs petites localités où cette formation a déjà été donnée, sans un tel programme, elles n'auraient pas eu les moyens d'accorder à leurs secouristes une formation aussi poussée. L'initiative de formation de l'AIP s'est révélée très utile pour plus de 1 570 pompiers, policiers, ambulanciers et autres intervenants en première ligne de 135 localités canadiennes, grandes ou petites. Cela signifie essentiellement que des centaines de milliers de Canadiens sont à présent mieux protégés contre ces types de désastres. Le programme a été louangé par de nombreux responsables de la sécurité publique, dont des chefs de pompiers, des chefs de services ambulanciers et des policiers. Si le gouvernement fédéral daigne renouveler son financement, cela permettra à l'AIP de l'étendre au Québec et à d'autres régions du pays qui n'ont pas encore eu l'occasion d'en profiter pleinement. Les volets administratifs et logistiques sont déjà en place. Le renouvellement des fonds servirait à poursuivre l'organisation des futurs cours.